

## Cerep concède à Roche une licence d'évaluation de BioPrint®

Paris, le 13 octobre 2009 - communiqué 2009/09

Cerep [NYSE Euronext - CER] annonce la signature d'une collaboration stratégique avec Roche portant sur BioPrint®, la base de données propriétaire développée par Cerep.

BioPrint® comprend des données pharmacologiques et pharmaceutiques – ADME<sup>(1)</sup> – homogènes et cohérentes et constitue un outil unique d'aide à la décision dans le processus de découverte de nouveaux médicaments. Les données sont organisées en trois ensembles distincts : les descripteurs chimiques (structures des composés, informations chimiques et descripteurs 2D et 3D), les profils *in vitro* et les effets *in vivo* de médicaments ou de produits de référence.

Aux termes de l'accord, Roche aura accès à l'ensemble des données de BioPrint® et aux outils pharmaco-informatiques associés. Cerep produira également, à l'usage exclusif de Roche, de nouvelles données BioPrint® sur la base de composés propres à Roche.

En outre, Roche et Cerep collaboreront au développement de BioPrint® et aux outils pharmaco-informatiques associés qui visent à prédire très tôt les effets secondaires qui pourraient conduire à l'abandon d'un médicament lors des phases cliniques.

Une licence initiale d'une durée maximale de deux ans permettra à Roche d'évaluer l'adéquation de BioPrint® à la stratégie de recherche de groupe pharmaceutique. Au cours de la période d'évaluation, Roche aura accès à BioPrint® via Internet, pour un nombre limité d'utilisateurs. A l'issue de cette étape, Roche aura la possibilité de souscrire une licence perpétuelle à un prix prédéterminé.

Cerep recevra des paiements au titre de la licence et du développement des données BioPrint®.

"Nous sommes très heureux d'annoncer un nouvel accord de collaboration portant sur BioPrint®. Ce partenariat avec Roche nous permettra certainement d'améliorer encore la base de données et d'accélérer le développement et la validation de technologies prédictives, particulièrement dans le domaine de la prédiction des effets toxiques des molécules en développement", a commenté Thierry Jean, PDG de Cerep.

<sup>(1)</sup> Absorption, Distribution, Métabolisme, Excrétion

### ■ A propos de BioPrint®

S'appuyant sur une base de données unique et sur des outils informatiques propriétaires, BioPrint® permet de déterminer si un nouveau produit a certaines des qualités requises pour devenir un médicament commercialisé, anticipant notamment les effets *in vivo* indésirables, les effets sur d'autres cibles que la cible principale visée, et les caractéristiques pharmaceutiques de la molécule étudiée.

Une autre application de BioPrint® est l'identification des cibles, pharmacologiquement proches sans être génétiquement apparentées à la cible principale testée, pour définir le profil le plus pertinent autour de la cible d'intérêt.

### ■ Contacts

Thierry Jean, Président-directeur général  
Sophie Macault, General Counsel & Corporate Secretary  
Tel. +33 (0)1 45 64 44 60  
fincom@cerep.fr

Cerep SA  
155 boulevard Haussmann  
75008 Paris  
France  
tel + 33 (0)1 45 64 44 60  
fax +33 (0)1 45 64 44 64  
e-mail: fincom@cerep.fr  
[www.cerep.com](http://www.cerep.com)

Spécialiste de la pharmacologie *in vitro* et de l'ADME-toxicologie, Cerep [Nyse Euronext – CER] offre des services qui permettent de réduire les coûts de la recherche des médicaments en identifiant précocement les médicaments les plus prometteurs tout en éliminant les composés susceptibles d'échouer en développement. Les technologies de Cerep sont à ce jour utilisées par plus de 460 sociétés pharmaceutiques ou biotechnologiques dans le monde entier, incluant la plupart des leaders de l'industrie pharmaceutique.

Les commentaires qui précèdent sur la situation financière et les résultats de Cerep peuvent contenir des informations prévisionnelles impliquant des risques et des incertitudes. Les résultats effectifs de la Société peuvent être substantiellement différents de ceux anticipés dans ces informations prévisionnelles du fait de différents facteurs. Les facteurs de risque sont décrits dans le Rapport financier annuel de la Société.